

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 5 AOUT 2019**

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le Lundi Cinq du mois d'Août à dix heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : M. José SEVERIEN – Mmes Marie-Flore DESIREE – Ghislaine GISORS – M. Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE KMARTIN – M. Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Solange BARBIN – Liliane MONTOUT.

ETAIENT ABSENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT (empêché) – Jocelyn CUIRASSIER – Julien BONDOT (excusé ; pouvoir donné à monsieur Patrice PIERRE-JUSTIN) – Jean-Pierre WILLIAM (excusé) – Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Madlise BERTILI – Maguy THOMAR – Christiane GANE – Roberte MERI – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**CRÉATION DE POSTES AU
TABLEAU DES EFFECTIFS**

CM-2019-5S-DRH-54

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Considérant la nécessité de répondre aux demandes de changement de filière des agents pour une mise en corrélation entre leurs missions et leur grade ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De créer au tableau des effectifs de la Commune, joint en annexe, les postes suivants, conformément à la nomenclature statutaire de leur cadre d'emplois :

- 3 postes d'adjoint administratif à temps complet ;
- 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet (30/35^{ème}) ;
- 1 poste d'adjoint administratif Principal 2ème classe à temps non complet (30/35^{ème}) ;
- 20 postes d'adjoint d'animation à temps non complet (2 à 32/35^{ème}, 1 à 30/35^{ème}, 12 à 26/35^{ème}, 5 à 24/35^{ème}) ;
- 1 poste d'adjoint d'animation Principal 2ème classe à temps non complet (30/35^{ème}).

Article 2 : D'imputer cette dépense au chapitre 012 "Charges de personnel" du budget de la Ville.

Article 3 : De donner mandat au maire pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de cette affaire.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
07 AOUT 2019
Et publication ou notification
le
07 AOUT 2019

Fait et délibéré à Gosier, le 5 août 2019

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire empêché
Le Premier Adjoint



- José SEVERIEN -

TABLEAU DES EFFECTIFS au 05 août 2019

CADRES D' EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS				EFFECTIFS NON POURVUS	
		TC	TNC	Titulaires		Non Titulaires		TC	TNC
				TC	TNC	TC	TNC		
FILIERE CULTURELLE									
Bibliothécaire t	A	1	0	0	0	0	0	1	0
Assistant de co	B	3	0	2	0	0	0	1	0
Assistant de co	B	2	0	1	0	0	0	1	0
Assistant de co	B	1	0	1	0	0	0	0	0
Adjoint du patri	C	3	0	1	0	0	0	2	0
Adjoint du patri	C	12	0	9	0	0	0	3	0
TOTAL.....		22	0	14	0	0	0	8	0
FILIERE SOCIALE									
Cadre Supérieur	A	1	0	0	0	0	0	1	0
Cadre de Santé	A	1	0	1	0	0	0	0	0
Puériculture Te	A	0	0	0	0	0	0	0	0
Puériculture Te	A	1	0	1	0	0	0	0	0
Assistant socio	A	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur princ	A	1	0	1	0	0	0	0	0
Educateur Jeun	A	1	0	0	0	0	0	1	0
Agent social pr	C	1	0	0	0	0	0	1	0
Agent Social	C	6	0	5	0	0	0	1	0
Agent Spécialis	C	11	0	10	0	0	0	1	0

Auxiliaire de pu	C	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de pu	C	9	0	0	6	0	0	0	0	0	3	0
Aide médico tes	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL.....		33	0	0	25	0	0	0	0	0	8	0

FILIERE POLICE

Directeur de la	A	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service	B	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Chef de service	B	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service	B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de police	C	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Brigadier chef p	C	11	0	0	8	0	0	0	0	0	3	0
Gardien-Brigad	C	21	0	0	15	0	0	0	0	0	6	0
TOTAL.....		37	0	0	26	0	0	0	0	0	11	0

FILIERE ADMINISTRATIVE

EMPLOIS FONCTIONNELS ET DE CABINET

Directeur Génér	A	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Directeur Génér	A	5	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0
Collaborateur d	A	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Emplois spécifi	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FILIERE ADMINISTRATIVE

Attaché Hors C	A	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Attaché Princip	A	8	0	0	6	0	0	0	0	0	2	0
Attaché	A	25	0	0	15	0	0	0	0	0	10	0
Rédacteur prin	B	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Rédacteur prin	B	5	0	0	2	0	0	0	0	0	3	0
Rédacteur	B	9	0	0	7	0	0	0	0	0	2	0
Adjoint Adminis	C	9	0	0	1	0	0	0	0	0	8	0
Adjoint Adminis	C	34	1	0	25	0	0	0	0	0	9	1

Educateur territ	B	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL		5	1	2	0	0	0	0	0	3	1

*TC : Temps complet

*TNC : Temps non complet

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Création de postes au tableau des effectifs

Date de transmission de l'acte : 07/08/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 07/08/2019

Numéro de l'acte : CM20195SDRH54 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20190805-CM20195SDRH54-DE

Date de décision : 05/08/2019

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.1. Créations et transformations d'emplois